

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 18 septembre 2009 s'est réuni en session ordinaire à Chateaufvillain, le 30 septembre de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires Votants : 58

**PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (3)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (15)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (13)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (13)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Pour permettre l'extension de la déchèterie de Bourgoin Jallieu, il convient de signer une convention avec le SITOM Nord Isère pour la mise à disposition d'une parcelle de terrain.

Je vous demande donc de donner autorisation au président pour signer ce document.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 7 octobre 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**